

MAIRIE DE
SAINT-LÉONS
12780

Téléphone : 05 65 61 86 03
Télécopie : 05 65 58 80 82
mairie-saintleons@wanadoo.fr



CONVOCATION A LA PROCHAINE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 11 décembre 2025 à 19h30

à Salle du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver l'ordre du jour :

- Approbation du Procès Verbal du 22 septembre 2025
- Convention avec la SCI Rodier pour la location du mur du défibrillateur au Bois du Four
- Inscription des chemins au PDIPR
- Décision modificative sur le budget de l'eau 37701
- Décision modificative sur le budget de l'eau pour constater les travaux en régie de 2024
- Délibération sur les redevances 2026 Eau et Assainissement
- Convention avec le Département pour les Arènes
- Transfert d'une partie du réseau d'adduction d'eau potable à la commune de Verrières
- Convention de fourniture d'eau en gros entre la commune et le SMELS
- Décision modificative sur le budget de l'eau pour les amortissements
- Questions diverses

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

Saint-Léons, le 05 décembre 2025
Le Maire, Jean-Michel ARNAL



POUVOIR ⁽¹⁾

Je soussigné

donne pouvoir à.....

..... (2)

de me représenter à la réunion convoquée pour le 11 décembre 2025 à 19h30, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant ⁽³⁾ auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à le 2025 .

Bon pour pouvoir et signature

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (2) Nom, prénom, adresse (3) Durée de validité : trois reports au maximum